

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE  
DE SAINT-SEVERIN**

Séance régulière de ce conseil tenue, à Saint-Séverin à 20 h, ce quatorzième jour d'avril deux mille vingt-cinq (**14 avril 2025**) au Centre administratif municipal situé au 1986, boul. Place du Centre à Saint-Séverin.

À laquelle sont présents les membres du Conseil :

Gérard Vandal, maire  
Steve Richard, conseiller  
Denis Brouillette, conseiller  
Patrice Baril, conseiller  
William Guillemette, conseiller  
Mélanie Comtois, conseillère

Formant ainsi quorum

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La session est ouverte à vingt heures sous la présidence de monsieur Gérard Vandal, maire, et monsieur Stéphane Goulet, directeur général/secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**2025-04-38     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Baril, appuyé par monsieur le conseiller Steve Richard, et il est résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente session avec ajouts au varia ci-après mentionnés.

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 17 mars 2025;
4. Adoption des comptes;
5. Dépôt de la correspondance;
  - Finances Québec
    - Avis de dépôt d'un montant de 13 369.30 \$ et de 13 314.02 \$ dans le cadre de notre demande de remboursement de TPS et TVQ pour la période de juillet à décembre 2024;
6. Autorisation de signature au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH);
7. Embauche des employés de l'écocentre;

8. Résolution en lien avec le règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC Mékinac relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire;
9. Résolution en lien avec l'entente intérimaire relative à la gestion et à l'utilisation des appareils régionaux;
10. Résolution d'appui – accueil des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour municipaux;
11. Embauche d'un coordonnateur-animateur et d'animateurs pour le camp de jour;
12. Embauche (adjointe administrative);
13. Achat de trois (3) billets pour le gala des bénévoles du CAB Mékinac;
14. Varia;
  - 14.1. Résolution : Refus règlement décrétant une dépense de 315 000 \$ et emprunt en lien avec l'achat de la bâtisse du 590, rue Notre-Dame, Saint-Tite.
15. Tour de table;
16. Questions de l'assemblée;
17. Levée de la séance;

- ADOPTÉE -

**2025-04-39     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SESSION RÉGULIÈRE DU 17 MARS 2025;**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la session régulière du 17 mars 2025 a été remis au moins soixante-douze (72) heures avant la présente session;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé par monsieur le conseiller Denis Brouillette, et il est résolu que le procès-verbal de la session régulière du 17 mars 2025 soit adopté.

- ADOPTÉE -

**2025-04-40     ADOPTION DES COMPTES;**

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Comtois, appuyée Monsieur le conseiller Steve Richard, et il est résolu que les comptes présentés dans l'analyse des comptes fournisseurs au 31 mars 2025, au montant de 177 708.04 \$, soient approuvés et payés.

Je, soussigné certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mars 2025.

\_\_\_\_\_  
Stéphane Goulet, secrétaire-trésorier

- ADOPTÉE –

**2025-04-41     DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Richard, appuyée par madame la conseillère Mélanie Comtois et il est résolu que le conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Séverin accepte le dépôt de la correspondance.

- ADOPTÉE –

**2025-04-42     AUTORISATION DE SIGNATURE AU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAFLPH);**

Il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est résolu de mandater monsieur Stéphane Goulet, directeur général, à signer et présenter la demande d'aide financière et tout autre document se rapportant à ladite aide financière, pour le Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH).

- ADOPTÉE –

**2025-04-43     EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DE L'ÉCOCENTRE ;**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Richard, appuyé par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est décidé d'embaucher monsieur Francois Gervais et monsieur Alain Descôteaux au poste de responsables de l'écocentre.

- ADOPTÉE –

**2025-04-44     RÉSOLUTION EN LIEN AVEC LE RÉGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI) DE LA MRC MÉKINAC RELATIF À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES SUR LE TERRITOIRE;**

ATTENDU QUE ce règlement de contrôle intérimaire (RCI) est en vigueur depuis le 14 février 2025;

ATTENDU QUE ce RCI s'applique également sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE l'article 9 du RCI stipule que l'application du règlement est confiée aux fonctionnaires de la MRC, mais peut être confiée aux fonctionnaires municipaux si la municipalité y consent;

ATTENDU QUE la municipalité désire ou ne désire pas confier l'application du RCI à ses fonctionnaires municipaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Denis Brouillette, appuyé par monsieur le conseiller William Guillemette, d'aviser la MRC de Mékinac que la municipalité de Saint-Séverin désire confier l'application de RCI relatif à l'implantation d'éoliennes sur son territoire à ses fonctionnaires municipaux.

- ADOPTÉE -

**2025-04-45**      **RÉSOLUTION EN LIEN AVEC L'ENTENTE  
INTÉRIMAIRE RELATIVE À LA GESTION ET  
À L'UTILISATION DES APPAREILS  
RÉGIONAUX;**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer une entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation d'appareils et de biens régionaux afin de définir les modalités de gestion, de maintenance, et d'utilisation des appareils et biens régionaux, en conformité avec le Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT le projet d'entente présenté au conseil de la MRC de Mékinac;

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Baril, appuyé par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est résolu à l'unanimité d'autoriser Caroline Clément préfète et Nathalie Groleau, greffière-trésorière à signer l'entente intermunicipale relative à la gestion et à l'utilisation d'appareils et de biens régionaux.

- ADOPTÉE -

**2025-04-46**      **RÉSOLUTION D'APPUI – ACCUEIL DES  
ENFANTS AYANT DES BESOINS  
PARTICULIERS DANS LES CAMPS DE JOUR  
MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

CONSIDÉRANT QUE ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrice de 14 à 17 ans en moyenne ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à

l'application de la Charte ce qui oblige à offrir des services adaptés dans ces camps de jour pour les enfants ayant des besoins particuliers ;

CONSIDÉRANT tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT également que les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers, physiques et psychologiques sont en nette croissance d'année en année;

CONSIDÉRANT l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

CONSIDÉRANT la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et en appui à celle-ci ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé par monsieur le conseiller Steve Richard.

QUE la Municipalité de Saint-Séverin soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement ;

Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation ;

Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.

QUE cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

**2025-04-47      EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR-ANIMATEUR ET D'ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller William Guillemette, appuyé par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est décidé d'embaucher madame Éliane Lévesque à titre de coordonnatrice-animatrice et madame Marianne Périgord au poste d'animatrice.

**2025-04-48      EMBAUCHE (ADJOINTE ADMINISTRATIVE):**

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrice Baril, appuyé par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est décidé

d'embaucher madame Isabelle Morin à titre d'adjointe administrative.

**2025-04-49     ACHAT DE TROIS (3) BILLETS POUR LE GALA DES BÉNÉVOLES DU CAB MÉKINAC;**

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Comtois, appuyée par monsieur le conseiller Steve Richard, et il est décidé de procéder à l'achat de trois (3) billets au coût de 40.00 \$ chacun pour le gala des bénévoles du CAB Mékinac.

**2025-04-50     RÉSOLUTION : REFUS RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 315 000 \$ ET EMPRUNT EN LIEN AVEC L'ACHAT DE LA BÂTISSE DU 590, RUE NOTRE-DAME, SAINT-TITE.**

CONSIDÉRANT QUE la régie des incendies du centre-Mékinac a reçu notice quelle devait quitter ses locaux en date du 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la RICM est à la recherche de nouveaux locaux commerciaux;

CONSIDÉRANT QUE le 590, Notre-Dame, Saint-Tite a été retenu pour un projet d'emprunt;

ENTENDU QUE le rapport décèle beaucoup de problèmes importants (notamment structure, infiltration d'eau, etc.);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Steve Richard, appuyée par madame la conseillère Mélanie Comtois, et il est décidé de refuser le règlement décrétant une dépense de 315 000 \$ et emprunt en lien avec l'achat de la bâtisse du 590 rue Notre-Dame, Saint-Tite

**2025-04-51     LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par, monsieur le conseiller Denis Brouillette, appuyé par monsieur William Guillemette, et il est résolu que la séance soit levée à 20 h 41.

- ADOPTÉE -

Gérard Vandal  
Maire

Stéphane Goulet  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier